

Emploi des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature

Objectif des comptes 86 et 87

« Valoriser les richesses de l'association qui ne donnent pas lieu à des mouvements financiers »

Utilisation des comptes 86 et 87

Afin de maintenir l'équilibre du budget ou du compte de résultat, les comptes 86 et 87 devront être égaux.

Ainsi, les trois postes des comptes 86 trouveront leurs correspondances dans les postes du compte 87, selon le tableau suivant :

Comptes 86	Comptes 87	Contenu des comptes
Secours en nature	Dons en nature	Dons de vêtements et alimentaires
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	Prestation en nature	Prêt de matériel, véhicules, locaux, les prestations correspondent à des services proposés gratuitement
Personnel bénévole	Bénévolat	Budgétisation de l'investissement bénévole des membres de l'association. La valorisation du bénévolat permet « relativiser » l'investissement des financeurs par rapport au volume d'activité de l'association.

Calcul des différentes contributions volontaires en nature

1. Bénévolat

La première méthode consiste à estimer le temps de travail de chaque bénévole et à le multiplier par le coût horaire d'un salarié au SMIC (soit environ 11€/h).

Le deuxième méthode consiste à évaluer le bénévolat en fonction du type de tâche. Ainsi, pour chaque bénévole, il faudra préciser le nombre d'heures travaillées bénévolement en fonction de la difficulté du travail réalisé (cela permettra de connaître le coût horaire du travail réalisé), selon le tableau ci-dessous.

	Coût horaire	Exemples de tâches
Acti type 1	11,00 €	Entretien, secrétariat, organisation de manifestation
Acti type 2	16,5,00 €	Coordination de projet, de manifestation, encadrement
Acti type 3	22,00 €	Coordination de l'association, réunion avec les partenaires, relation avec les financeurs

2. Dons en nature

La valeur des dons doit être estimée en fonction de ce que cela aurait coûté à l'association si elle avait du acheter la marchandise donnée.

3. Prestation en nature

L'évaluation des prestations en nature doit se faire en fonction du coût du marché. Le montant pris en compte correspond à ce que l'association aurait payé si elle avait acheté la prestation.

Exemple 1

La mise en place d'un tournoi de foot mobilise 8 bénévoles durant 150 heures environ.

Il s'agit alors d'évaluer ce que cela aurait coûté à l'association si elle avait payé ces bénévoles.

Le Smic est à 8 € 71 (au 15 mai 2009) hors charges patronales, et donc à environ 10 € avec les charges patronales.

L'embauche d'un salarié pour faire le travail réalisé par les 8 bénévoles aurait coûté à l'association :

150 heures de travail x 11 € par heure de travail = 1650 €

Exemple 2

Trois bénévoles s'impliquent dans un projet d'activités manuelles avec des personnes âgées.

Leur implication se décline comme suit :

- Le président : montage du projet (25heures), relationnel avec les financeurs (15heures), remplacement de l'animateur (12heures)
- Le trésorier : réalisation du budget prévisionnel, suivi de la trésorerie et réalisation du bilan financier de l'action (30heures)
- Une bénévole : préparation et encadrement des activités (45heures)

Valorisez financièrement l'implication de ces 3 bénévoles dans le projet.

	Taux de rémunération horaire	Exemples de tâches
Acti type 1	11,00 €	Entretien, secrétariat, organisation de manifestation
Acti type 2	16,5,00 €	Coordination de projet, de manifestation, encadrement
Acti type 3	22,00 €	Coordination de l'association, réunion avec les partenaires, relation avec les financeurs

Bénévole	Activité type 1		Activité type 2		Activité type 3		Total
	Nb h	Valorisation	Nb h	Valorisation	Nb h	Valorisation	
Président	12	132,00 €	25	412,50 €	15	330,00 €	874,50 €
Trésorier			30	495,00 €			495,00 €
Bénévole	45	495,00 €					495,00 €
Total	57	627,00 €	55	907,50 €	15	330,00 €	1 864,50 €

L'implication de ces trois bénévoles dans le projet sera valorisée à hauteur de 1864,5 €.

